

BILAN COMMISSION N°4

Dans le cadre de notre réunion du 2 février 2017, la commission a souhaité rappeler au CCAS trois des principales actions qu'elle a menées depuis la nouvelle mandature.

1 – Réalisation d'une enquête relative à l'organisation de l'arbre de Noël.

Cette enquête, auprès des présidents de CLAS, avait pour objectif de vérifier qu'il n'existait pas de fortes disparités entre les services

- sur les moyens accordés par les chefs de service pour l'organisation de l'arbre de Noël,
- sur les subventions qui pourraient être accordées aux services en dehors des crédits sociaux du ministère.

Cette enquête devait constituer un état des lieux, vérifier qu'il n'existe pas de dysfonctionnements entre les services, ce qui aurait pu nous conduire au toilettage de la note du 6 mai 2011 qui fixait les modalités d'organisation de cette manifestation.

L'administration va pouvoir, dans le cadre de ce CCAS, vous livrer l'analyse qui résulte des remontées des présidents de CLAS.

2 – Mise en place de fiches thématiques crédits CIL

Ces fiches renseignées par les présidents de CLAS sur les différentes actions qu'ils ont menées, ont pour objectif de permettre à tous les présidents de CLAS de trouver en ligne des fiches d'actions pour s'en inspirer.

Chaque fiche qui remonte auprès de l'administration est examinée, puis validée par la commission avant d'être mise en ligne sur le site de l'action sociale. Il arrive que certaines fiches fassent l'objet de demandes de renseignements complémentaires par le président du CCAS auprès des présidents de CLAS ou partenaires.

Au regard des actions menées dans les services, nous ne pouvons pas être entièrement satisfaits sur le taux de remontées par les présidents de CLAS. En effet, elles ne sont pas toutes transmises à l'administration. Il nous reviendra de continuer à sensibiliser les présidents de CLAS sur l'intérêt de cette démarche de partage.

3 – Gazette « spécial vacances »

Cette gazette avait pour objectif de présenter l'ensemble des différentes mesures sociales proposées par la FNASCE et le CGCV, dont les séjours gratuits.

Ce document adressé à l'ensemble des membres du CCAS, des présidents de CLAS, et du réseau social a reçu un très bon accueil. Il faudra mesurer, dans l'avenir, l'impact de ce document auprès des personnels et notamment sur l'utilisation des séjours gratuits.

Nous remercions le bureau PSPP2 pour sa participation et le travail accompli, notamment avec l'élaboration du recueil d'informations sociales.